



POLE FORMATION ET EMPLOI
BF du 11 décembre 2020



POINT GENERAL



- **Projet en cours de construction.**
- Un format court de 30 minutes à 40 minutes maximum
- Une présentation synthétique et pratique de 3 clés sur une problématique par un expert
- Une discussion entre un animateur/Présentateur pour dynamiser cette présentation des 3 Clés
- Diffusion live + replay sur YouTube

POINT TECHNICIENS

Modification Statut du Technicien

REGLEMENT – MODIFICATION DU STATUT

Pénalités financières

Règlementation actuelle :

VIII – Les pénalités applicables aux clubs

« La Commission Fédérale des Techniciens prononcera à l'encontre des clubs des pénalités financières pour tout non-respect des dispositions du présent statut selon le barème arrêté à l'issue de la phase aller et de la phase finale des championnats ».

Proposition :

- Notification de l'ensemble des pénalités financières émises par la Commission Fédérale des Techniciens à l'issue des championnats
- Information régulière auprès des clubs sur le motif et montant des pénalités encourues : information mensuelle en février 2021 au plus tard
- Information auprès du contrôle de gestion pour un moment de pénalités atteignant les 5 000 € pour les clubs haut niveau

POINT OFFICIELS

Ecole d'arbitre et COVID-19

Le cadre actuel

Le dispositif des écoles d'arbitrage prévoit :

- Pour le 30 novembre: déclaration niveau 1 sur FBI + envoi du fichier excel pour prétendre au niveau 2
- avant fin décembre: organisation de la réunion des responsables des écoles d'arbitrage
- Validation niveau 2 par le comité pour le 30 mars pour les CTC et le 30 avril pour les clubs

Les conséquences de la crise sanitaire

La crise sanitaire nécessite de revoir les dispositions. Il apparaît néanmoins que le dispositif, compte tenu de sa portée d'animation au sein des clubs et de primo formation des officiels, justifie une adaptation.

- Déclaration des EA de niveau 2 + Niveau 1 sur FBI : échéance repoussée au 30 janvier 2021
- Animation à distance des réunions des responsables à partir du 1er février 2021.
- Validation niveau 2 par le comité pour le 30 avril pour les CTC et le 30 mai pour les clubs

Réunion annuelle des écoles d'arbitrage

➤ le rétro planning :

- Février 2021 : réunion des écoles d'arbitrage par territoire (ligue / comité)
- Samedi 30 janvier 2021 : réunion avec les responsables comités (CDO) des écoles d'arbitrage (transmission des contenus) : Carole
- Du 15 au 29 janvier 2021 : finalisation des 3 vidéos supports de la réunion des écoles d'arbitrage : Arnaud + finalisation PPT mécanique : Carole
- 14 janvier 2021 : tournage des 3 vidéos



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS

T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80

www.ffbb.com